



LEGENDE

- Limite de zone
- Emplacements réservés
- 1 : Création d'un chemin piétonnier
- 2 : Création d'une zone de stationnement
- 3 : Création d'un chemin piétonnier
- 4 : Création d'un chemin piétonnier
- 5 : Création d'un chemin piétonnier et d'une frange végétale
- 6 : Elargissement de la voirie, 1,50 m
- 7 : Elargissement de la voirie
- 8 : Création d'un chemin piétonnier
- 9 : Création d'un chemin piétonnier
- 10 : Création d'un chemin piétonnier
- Plantations à protéger (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)
- Zones humides

**COMMUNE DE
VERS SUR SELLE**

**REVISION DU PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS EN
PLAN LOCAL D'URBANISME**

4

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 27 Février 2012 approuvant le plan local d'urbanisme.
Le Maire,

**PLAN DE ZONAGE
PLAN B - Echelle 1/2000ème**